

							Détermination du montant de la pénalité applicable				
Art. CCTP	No	Type	Indicateur	Définition de l'objectif	Euros HT	Unité d'application	Valeur de l'objectif (tolérance)	Valeur 1 constatée (entiers ou % arrondis à une décimale)	Écart observé avec l'objectif (en unité d'application)	Application d'une pénalité (OUI ou NON)	Montant de la pénalité (en euros)
Exécution des prestations											
article 9.2.1	1	Horaire	Non respect des horaires dans la prise de travail (par 1/2 heure de retard)	Aucun écart toléré.	50 €	Par constat	0	0	0,0	NON	-
article 9.2.2	2		Non respect du delai contractuel de remplacement (par tranche de 15min de retard)	Aucun écart toléré.	50 €	Par constat	0	0	0,0	NON	-
article 9.2.3	3	Sécurité	Vérification, par constat, du port des EPI pour l'exécution des prestations, ou de la tenue par le personnel du prestataire et des sous-traitants (logo, sigle...).	Aucun écart toléré.	50 €	Par constat	0	0	0,0	NON	-
article 9.2.4	4	Personnel minimum	Absence pendant plus de 4 heures sans remplacement du personnel minimum	Aucun écart toléré.	500 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.2.5	5	Encadrement	Défaillance au niveau de l'organisation, non application d'une consigne et/ou règles de sécurité , comportement d'un membre de l'equipe	Aucun écart toléré.	250 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
Pilotage des prestations											
article 9.3.1	6	Réunions programmées ou convocation	Absence du Responsable d'Affaire et/ou du Chef du Service Sécurité sans remplacement programmés	Aucune absence non justifiée et non remplacée.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.2	7	Document contractuel	Non-tenue à jour de la main courante quotidienne	Aucun écart toléré.	50 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.3	8		Non remise dans les délais des documents contractuels	Aucun écart toléré.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.4	9		Retard ou non-transmission du planning	Aucun écart toléré.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.5	10		Non-respect de la procédure d'agrément du personnel	Aucun écart toléré.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.6	11		Non tenue à jour des documents sur site	Aucun écart toléré.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.7	12		Non communication de la liste nominative des agents affectés sur le site	Aucun écart toléré.	100 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.8	13	Documentation	Chaque document demandé non présenté	Aucun écart toléré.	50 €	Par document et jour de retard	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.9	14		Non transmission des informations relatives aux modifications de statut de l'entreprise des le lendemain de la modification,	Aucun écart toléré.	150 €	Par constat et jour de retard	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.10	15	Communication	Non-respect de la réglementation relative à la lutte contre le travail dissimulé	Aucun écart toléré.	20 €	par jour de carence dans la limite de 10% du montant du contrat	0	0	N/A	NON	-
article 9.3.11	16		Non communication du changement de RTA	Aucun écart toléré.	50 €	Par constat	0	0	N/A	NON	-
		TOTAL DES PENALITES A APPLIQUER A LA SOCIETE					-				

Nom(s), Qualité(s) et signature(s)

Fait àle / / ,